

# Le PAGE

Bulletin de l'A.H.R.C.G.G  
Association Haut-Rhinoise  
des Chasseurs  
de Grand Gibier



28, rue Basse  
68420 Gueberschwihr  
Tél. 06 73 18 75 84  
[danielmourterot@wanadoo.fr](mailto:danielmourterot@wanadoo.fr)

## Bulletin N° 10

Juillet 2019

Le mot du président	1
PV de l'AG du 05/04/2019	2
BGG 2019	6
• Promo Louis JUMEL	
• Brevet vu de l'intérieur	8
• Méchoui	9
Rétrospective	
• Exposition des trophées à Vogelgrun	10
• Journées nationales ANCGG à Neuvy-sur-Barangeon	11
• CROC : programme lynx massif des Vosges	11
• Lynx, faut-il craindre son retour ?	13
• ONF : commission consultative de la chasse en FD	14
• AG du FIDS	15
• Recette Joëlle	16
À vos agendas	17

## Le mot du Président

Bonjour à toutes et à tous,

La saison de chasse vient à peine de se terminer et déjà nous nous retrouvons à la traditionnelle réunion de présentation du BGG le 16 février avec une promotion de 23 candidats : ce qui laisse augurer une année superbe ! Les formations débiteront dès le 22 février pour se poursuivre jusqu'à fin mai.

Nous avons ensuite participé à l'exposition des trophées du Haut-Rhin les 8, 9 et 10 mars, participé à l'AG de l'ABRCGG le 16 mars, convoqué notre AG pour le 5 avril, participé à l'exposition des trophées des Vosges le 21 avril et à l'AG de la FDC 68 le 27 avril. Lionel PERAUD et Michel ARMAND ont honoré de leur présence toutes les réunions du CROC (*Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores*).

Nous avons enchainé avec une magnifique épreuve du BGG le 1 juin qui a vu 16 candidats récompensés, ainsi que 2 qui iront chercher la consécration dans le Doubs.

Marysette et moi-même avons représenté l'AHRCGG durant les trois jours du Game Fair, où nous avons reçu quelques adhérents Haut-Rhinois.

La remise des diplômes a été faite devant un méchoui très réussi chez notre ami Marc LENZLINGER qui nous a accueilli sur ses terres d'Oberhergheim.

J'ai le plaisir de vous annoncer que nous sommes 117 adhérents, meilleur chiffre depuis la naissance de notre association.

Le permis national à 205 € a vu le jour.

La PPA est toujours présente dans le Grand Est. À ce jour, 850 cadavres porteurs de la maladie ont été comptabilisés : la bataille n'est pas gagnée.

Le schéma est toujours en consultation.

Le Conseil d'Administration de votre association vous souhaite une bonne fin d'été

Waidmannsheil !

Daniel MOURTEROT

« Le PAGE » est le bulletin de liaison de l'A.H.R.C.G.G : lettre interne réservée aux membres de l'association dont le siège social se trouve au domicile de son Président. Les articles qui figurent dans le présent bulletin n'engagent que leurs seuls auteurs et non l'association.

# **Procès -Verbal de**

## **L'Assemblée Générale du 5 Avril 2019**

### **Au ball-trap de Cernay à 19H00**

Après avoir constaté qu'au moins un tiers plus un des membres actifs de l'association sont présents ou représentés, soit 71 membres et désigné Michel ARMAND comme secrétaire, le Président Daniel MOURTEROT ouvre la séance à 19h00, salue l'assemblée et remercie toutes les personnes présentes, en particulier les personnes invitées :

- Monsieur Francis GROSS, Vice-président de la FDC 68.
- Monsieur Fabbio SERANGELI, Président du F.I.D.S 68.
- Monsieur Francis STOCQUERT, Administrateur de l'AHRCGG, représentant l'ONF.
- Monsieur Christian HIRTH, Président de l'AHRC.
- Monsieur Christian ZERLAUTH, Président du Rameau d'Argent.
- Madame Liliane MARTIN, Présidente de l'ABRCGG, accompagnée de Dominique LUDWIG, secrétaire et son époux.
- Monsieur Christian FUZELIER, Président de l'ADCGG 88.

Sont excusés :

- Monsieur Régis HEIN, Chef du service ONCFS 68
- Monsieur Pierre WENGER, Président du Ball-Trap de Cernay
- Monsieur Roland NOBLAT, Président des louvetiers 68
- Monsieur Alain KINDERSTUTH, Président des piégeurs 68
- Monsieur Christophe MISSLAND, Président de L'UNUCR 68
- Monsieur Gérard GRESSOT, Président de l'ADCGG du 90

Avant d'aborder les points inscrits à l'ordre du jour, le Président demande à l'assemblée de se lever et d'observer une minute de silence à la mémoire de Jean-Daniel MAECHLING décédé le 30 janvier 2019. Il fut le Président fondateur de l'Association des Chasseurs de Grand Gibier du Haut-Rhin, Président du Fond Départemental d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers pour ce même département, Président du GIC 1, et il est à l'origine avec Francis STOQUERT de l'observatoire faune-flore pour le haut –Rhin. Amoureux et passionné des grands cervidés, il est parti rejoindre JP. GROSSIN au paradis des cerfs.

Points inscrits à l'ordre du jour :

- **Approbation du PV de l'AG du 06/04/2018**
- **Rapport moral du Président**
- **Rapport du trésorier ; quitus au Conseil d'Administration et au trésorier**
- **Nomination des réviseurs aux comptes pour 2019**
- **Fixation du montant de la cotisation**
- **Budget 2019**
- **Ratification des décisions du CA du 14 mars 2019**
- **Divers**

### **Approbation du PV de l'AG du 06/04/2018 :**

Le PV de la dernière AG, diffusé dans le bulletin de liaison « Le Page » n°8, ne fait l'objet d'aucune remarque particulière. Il est approuvé à l'unanimité.

### **Rapport moral du Président et activités 2018 :**

- 16 février, participation à l'AG de l'ABRCGG.
- 24 février, présentation du BGG, à 18 candidats au ball-trap de Cernay.
- Du 2 au 4 mars 2018, exposition des trophées du Haut- Rhin à Soultzmatt. Présentation d'un stand par l'association.
- 6 avril, AG AHRCGG.
- 28 avril, participation à l'AG de la FDC 68.
- Du 24 au 27 mai, AG nationale de l'ANCGG à Nîmes :
  - Le mouflon dans le Gard (massif de l'Aigoual)
  - La faune sauvage au temps des romains par Eric Dars, professeur d'histoire à l'Université de Nîmes.
  - La Chataigneraie Cévenole, évolution et impact sur le grand gibier.
  - La chasse aux chiens courants dans le milieu méditerranéen.
- 16 juin, BGG du Haut-Rhin. 21 candidats présentés dont ceux de l'AD 90.
  - Bilan: 15 brevets OR, 1 brevet Argent.
- 21 juin, participation à l'AG du FIDS 68 à Muntzenheim.
- 29 juin : Réunion ONF dans les Vosges.
  - Point sur les baux de chasse, minima non respectés, agrainage en forêt, dégâts forestiers et reprise des lots.
- 21 juillet : marche gourmande à Orbey organisée par Gabriel Da Silva Rocha. 55 personnes étaient présentes. Daim à la broche préparé par JP Burr.
  - Remise des diplômes BGG 2018.
  - Présentation de couteaux de chasse et démonstration d'aiguillage par Lionel Péraud.
  
- Du 7 au 9 septembre, régionale ANCGG à Nancy :
  - Gestion de la chasse au grand gibier dans le département 54 ;
  - Plan de chasse triennal dans les forêts domaniales ardennaises ;
  - Avantages et inconvénients pour la gestion du cerf et du chevreuil.
- 14 septembre, fête de la chasse au magasin Décathlon de Wittenheim
- 5 octobre à Cernay, soirée AHRCGG animée par Ludovic Colmé du groupe RUAG
  - Que choisir comme munition et ogive pour la chasse au grand gibier
    - Les modérateurs de son
    - Présentation par madame Colmé d'une collection de vêtements de chasse Autrichiens
- 6 octobre, fête de la chasse au magasin Décathlon de Colmar
- 7 et 8 décembre, fête de la chasse au magasin Frankonia à Ensisheim
- Gestion du PLMV par le Centre de Recherche et d'Observation des Carnivores
  - Michel Armand et Lionel Péraud participent respectivement aux groupes de travail « suivi et conservation du lynx » et « coexistence avec la chasse »
    - Nous aurons l'occasion de vous tenir informé sur l'avancement des travaux dans le prochain « Page »
- Réseau LOUP/LYNX : Correspondant officiel du réseau, Michel participe par ses prospections sur le terrain, à la recherche d'indices fiables qui permettent le suivi des grands carnivores sur le massif vosgien. Il a réalisé le suivi hivernal à partir de la vallée de Masevaux sur les massifs du Rossberg, du Baerenkopf, et de la Haute Bers, soit 12 sorties. Il est en liaison avec l'ONCFS à qui il adresse ses comptes rendus pour exploitation des données recueillies. A ce jour les résultats sont négatifs.
  - Il nous fera part de tout évènement susceptible de nous intéresser par l'intermédiaire du Page.

- Je voudrais revenir vers vous pour insister sur le danger qui nous menace et que nous devons combattre. Je veux parler des actions anti-chasse sous toutes leurs formes. Pour y faire front, seules solidarité, entraide et fraternité peuvent nous rapprocher et nous rendre plus forts.
- Il m'est agréable de vous annoncer que nous comptons 23 candidats à notre promotion BGG 2019. Parmi eux, deux charmantes dames dont une non-chasseuse.

### **Rapport du trésorier :**

C'est le Vice-président Lionel PERAUD qui présente les comptes de l'année 2018.

Il est projeté à l'assemblée qui en prend connaissance.

Résultat : Balance positive de + 425€. Total du bilan : 12 302€

Les réviseurs aux comptes par la voix de Bernard Muller (Claudie Robine étant excusée) font part de leur rapport. Les comptes sont bien tenus et les écritures sont en concordance avec les documents présentés. Le bilan est adopté sans réserve. Quitus est donné au comité et au trésorier.

### **Fixation du montant de la cotisation :**

Le montant de la cotisation reste fixé à 25 €.

### **Budget 2019 :**

Le budget prévisionnel pour l'année 2019 est présenté avec une balance positive de 425€. Il est adopté à l'unanimité.

### **Ratification des décisions du CA du 14 mars 2019 :**

Le CA a enregistré et validé la démission de Valérie Da Silva Rocha de ses fonctions de trésorière (courrier du 22 février 2019).

Après deux départs, le CA compte désormais 11 administrateurs. Joëlle PLESNIAK et Michaël GRIENBERGER cooptés, viennent renforcer le Conseil d'Administration.

Les deux intéressés se présentent à l'assemblée et confirment leur motivation.

Les décisions du CA citées ci-dessus sont ratifiées à l'unanimité par l'assemblée.

### **Divers :**

Le président remercie les membres bénévoles qui sont toujours présents pour apporter leur aide pour les différentes activités, et en particulier aux 3 membres qui encadrent la formation tir au permis de chasser à savoir : JP Fricker, Bernard Muller et Joël Caillot.

L'ordre du jour étant épuisé, le président donne la parole aux invités qui souhaitent intervenir.

#### **1. Liliane MARTIN, ABRCGG :**

Merci au président pour l'invitation. Les chasseurs doivent se préparer à l'arrivée de la Peste Porcine Africaine (PPA) qui doit être notre cheval de bataille. Anticipons les bons réflexes

#### **2. Francis STOQUERT, représentant l'ONF :**

La forêt ne se porte pas très bien en raison de la sécheresse. Ormes et frênes disparaissent (chalarose du frêne). Des millions de mètres cubes de bois sont morts.

Il rappelle l'importance de l'équilibre faune flore.

L'ONF a besoin des chasseurs qui doivent se fédérer. Chacun a besoin l'un de l'autre.

Il constate également le vieillissement de la population des chasseurs.

L'ONF offre 5 places gratuites pour de jeunes chasseurs sur le lot du Kastenwald ou seront organisées 5 battues lors de la saison 2019-2020.

#### **3. Fabbio SERANGELI, FIDS 68 :**

La situation est jugée catastrophique. Pas moins de 700 ha de dégâts sont déjà recensés. Les dégâts de prairies s'élèvent à 645 000 € pour l'année 2019.

Les GIC 1-2 et 5 sont les plus touchés. Remise en question des mesures prises par les UGDS.

La responsabilité des chasseurs est toujours engagée.

PPA : lenteur des réactions et des mesures préventives de la part des pouvoirs publics.

4. Francis GROSS, FDC 68 :

Dégâts de sangliers : La réglementation ne suit pas la réalité du terrain. À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles.

Aujourd'hui, les porteurs de permis ne savent plus s'ils sont chasseurs ou destructeurs ?

Il souligne le travail remarquable de l'AHRCGG et particulièrement celui des 3 formateurs de tir au permis de chasser.

Il remercie l'ONF pour son geste envers les jeunes chasseurs

PPA : La Belgique aurait mal géré le problème. La question posée est : quand sera t'elle chez nous ?

Problème du transport des sangliers au sein de la CEE ; pas d'interdiction de transport si feu vert du vétérinaire.

Il rappelle l'AG 2019 de la Fédération des chasseurs à Colmar.

Le schéma de gestion cynégétique 2012-2018 est reconduit pour 6 mois

Révision de la formation sécurité du permis de chasser envisagée pour l'avenir

La formation de la FDC 68 sur la sécurité continue d'être dispensée à titre gratuit. Elle pourrait devenir payante moyennant une petite participation.

5. Christian HIRTH, AHRCA :

Nous poursuivons les mêmes objectifs au niveau de la formation. Des jeunes ont envie de chasser mais il est difficile de pouvoir s'offrir une part de chasse dans le département.

Sachons les accueillir sur nos chasses. Pleins de bonne volonté, ils peuvent en compensation effectuer de menus travaux au bénéfice de tous.

Plus personne ne demande la parole, le Président clôt l'assemblée à 21h20 et invite l'assistance à partager le verre de l'amitié et à participer à la collation préparée par Marysette et le Comité.

Michel ARMAND  
Secrétaire

Daniel MOURTEROT  
Président

# BGG 2019

## Promotion « Louis Jumel »

L'Association Haut-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier a organisé l'examen du brevet Grand Gibier le 1er juin 2019 sous la présidence d'Éric BARBE de l'AD du Doubs. La promotion 2019, baptisée « **Louis Jumel** », comptait 21 candidats du Haut-Rhin et 3 du Territoire de Belfort pour l'épreuve complète ; 5 candidats déjà brevetés passaient l'option arc ou la vénerie.



Daniel et Marysette MOURTEROT ont encadré durant 16 semaines les candidats au brevet. La formation au tir a été assurée par Bernard MULLER, Joël CAILLOT, Yves VONTHRON, Lionel PERAUD, Pascal BRISWALTER, pour la carabine ; Olivier BOBB et Philippe SESSA pour l'arc.

L'ambiance studieuse et très conviviale a été de mise tout au long de la session : de nombreux membres de l'association et les brevetés des années précédentes ont assisté aux formations pour soutenir les candidats.

Des liens amicaux ont rapidement uni les candidats à l'équipe d'animation. Ni maîtres ni élèves, mais des chasseurs partageant la même passion et l'envie d'acquérir plus de connaissances. En somme, une joyeuse équipe qui se retrouvait après chaque formation autour d'un repas leur laissant ainsi la possibilité de nombreux échanges sur les différentes expériences de chacun.

L'Association Haut-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier remercie les intervenants qui ont assuré des formations de très haute qualité : Christiane ANSTOTZ, Gilbert LAPLATTE, Richard DIETZ, Francis GROSS, Pascal LANDRY, Francis STOQUERT, Régis HEIN, Pascal BRISWALTER, Jean-Marie BOEHLI, Michel ARMAND, Bruno MICHEL, Thierry KNITTEL.

Le jour du brevet, les candidats et l'équipe d'animation étaient entourés de nombreux membres de l'association venus soutenir la promotion 2019 ; la correction de l'épreuve étant effectuée par vingt-quatre diplômés des années précédentes. Lors de la remise des médailles, le président Daniel MOURTEROT a souligné la convivialité, l'ambiance unique et les résultats exceptionnels qui caractérisent cette session 2019. Il a remercié chaleureusement tous ceux qui se sont pleinement investis dans l'animation de cette promotion « **Louis Jumel** », et souligné la diversité de cette session :



- Le major de promotion SCHIRCK Henri ne chasse pas.
- Le couple Delphine BERGER, David BERGER obtiennent l'or, Delphine ne chasse pas.
- Le couple OTTMANN Léonie, HEINRICH Jérémy obtiennent l'or à l'arc pour leur première année de chasse.
- Jacky FLIEG et son fils Fabien obtiennent l'or, quel souvenir !
- Vive la diversité dans la chasse et bienvenue à la gente féminine.



Les diplômes sont remis aux candidats suivants :

Brevet Or carabine : « major de promotion » SCHIRCK Henri,  
BERGER David, THOMANN Mathieu, LAMBERGER Christian, STUMPF Thibault, SCHUMACHER Philippe, GINDER Sébastien, FLIEG Jacky, ETTERLEN Dylan, BOHRER Jacky, FLIEG Fabien, BAUER Gilles, SORG François, BERGER Delphine, MULLER Louis, HELBERT Frédéric, DEMOUGE Patrick.

Brevet Or arc : OTTMANN Léonie, HEINRICH Jérémy, STUMPF Thibault.

Brevet Argent : HENRY Laurent, BILGER Christian qui ramèneront l'or de l'épreuve du Doubs le 8 juin 2019.

Déjà breveté carabine : DAPSENS D'YVOIR Cédric, BRUNNER Jacky, COLIN Mathieu ont réussi l'épreuve arc

Déjà breveté carabine et arc : PLESNIAK Joëlle, COLIN Mathieu et BOBB Olivier ont réussi l'épreuve vènerie.

L'Association Haut-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier se félicite de la réussite des candidats et de leurs scores exceptionnels, et tout cela à travers une épreuve passée avec toute la rigueur de la charte qui l'accompagne.

Et c'est une soixantaine de personnes qui étaient conviées au verre de l'amitié.

Au plaisir de vous revoir toutes et tous pour la formation 2020.

Daniel MOURTEROT  
Responsable BGG



## La nouvelle promotion 2019 du brevet grand gibier vue de l'intérieur.

Du 22 février au 1 juin, s'est tenue la formation pour le Brevet Grand Gibier 2019. 14 séances de formation plus tard, la nouvelle promotion, la promotion Louis Jumel, a passé les examens pratique et théorique. Vu de l'intérieur, les diplômés 2019 sont tous venus chercher quelque chose de différent dans cette formation. Dans la promotion, Jacky B. Il a obtenu son permis de chasser l'an dernier et s'est tourné vers la formation au brevet grand gibier après sa première chasse. « Quand j'ai passé mon permis de chasser, on n'a pas appris grand-chose à part les règles de sécurité au moment de la manipulation des armes. La première fois que l'on m'a invité à une chasse, le responsable nous a expliqué ce que nous avions le droit de tirer ou non. Je n'ai presque rien compris et j'ai donc passé la journée sans oser tirer, par peur de mal faire. C'est à ce moment que j'ai décidé que je devais mieux me former, et je me suis inscrit au Brevet Grand Gibier

La formation est en effet très complète. Tous les types de gibiers et d'armes sont abordés, mais aussi



comment reconnaître un animal malade ou comment est gérée une forêt. « Les formateurs avaient chacun leur spécialité et étaient passionnés par leurs cours. Sans oublier le comité toujours présent et impliqué bien sûr. J'ai lié de très bonnes relations avec eux. J'ai même eu droit à une après-midi privée pour perfectionner mon tir car c'était mon point faible », ajoute Jacky.

Mais surtout, plus éton-

nant, dans le groupe il y a aussi des membres non-chasseurs. La formation est ouverte à tous. C'est le cas de Henri Schirck. Il se décrit comme un « grand amoureux de la nature, de la faune et de la flore », et a longuement hésité avant de commencer la formation. « J'avais une vision du monde de la chasse pas toujours très positive, vision largement relayée par les réseaux sociaux et autres. Mais j'ai découvert le monde des chasseurs qui n'est pas du tout en phase par rapport à l'image que je m'étais faite. Ce sont des gens soucieux du bien-être des animaux, même si cela paraît paradoxal. Depuis ma participation à ce brevet mes sorties dans la nature ne ressemblent plus du tout à celles d'avant. Je ne rentre jamais sans quelque chose dans mes poches, une feuille ou une fleur dont je ne connais pas encore le nom. »

David, lui, est garde-chasse. C'est sa femme qui n'est pas chasseuse. « J'ai réussi à convaincre ma femme, qui n'a jamais tenu une carabine de sa vie, de se lancer dans cette aventure. Elle l'a réussie avec brio ! Ça peut donner envie à d'autres non-chasseurs de se lancer dans le brevet ».

Autre élément essentiel au sein du groupe : le contact humain. Jacky Flieg y a « vécu une superbe expérience en termes de connaissances mais également de rencontres, aussi bien au niveau des inscrits que des intervenants et autres formateurs ». Chaque séance, le vendredi soir, se terminait par un repas, et rares étaient les membres de la promotion Louis Jumel qui n'y participaient pas.

Trois mois après le début de l'aventure, Henri conclut : « Faut quand même l'avouer, ce brevet n'est pas simple du tout ! Mais surtout il ne faut rien changer. On y va pour apprendre des choses et c'est le cas ! »

Jacky BOHRER



## Remise des diplômes

Le six juillet 2019 rendez-vous était pris avec Marc LENZLINGER, locataire du lot d'Oberhergheim, qui a mis ses magnifiques installations à notre disposition pour cette journée festive. Il nous a fait visiter et expliquer ses différentes méthodes et aménagements cynégétiques tout au long d'un parcours en forêt de plus de deux heures : son but étant de bien gérer la population de sangliers et de chevreuils afin d'éviter les dégâts en plaine, pour aboutir ainsi à des dégâts peu nombreux. Autre particularité de ce territoire, une organisation sans faille et d'une grande précision place tous les chasseurs sur des miradors de battue, ce qui amène une grande sécurité avec des tirs fichants et souvent à 360°.



Au retour de cette escapade, nous avons pu nous rafraîchir avec une bière fraîche, et ensuite les 72 adhérents présents accompagnés de femme et enfants sont passés à table, et ont dégusté deux sangliers à la broche préparés par notre maître en la matière, Jean Paul BURR.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir Francis Gross, 1er Vice-Président de la Fédération des Chasseurs du Haut-Rhin.



Remise des diplômes par le Président aux brevetés 2019 avec, comme chaque année, un mot « gentil » pour chacun.

## Exposition des trophées

L'exposition de trophées se tenait cette année les 10 et 11 mars à Vogelgrun. Vous trouverez sur la CEA un article bien documenté relatant ces journées fort intéressantes pour la chasse Alsacienne, où l'AHRCGG a comme tous les ans tenu une place importante.



## **Journées nationales de l'ANCGG**

Cette année les journées nationales de l'ANCGG se sont tenues les 24 et 25 mai à 18330 - Neuvy-sur-Barangeon (voir les articles pages 12 à 28 dans Grande Faune N° 162 de juin 2019).

Les principaux thèmes de réflexion abordés ont été :

1. La nécessité d'une formation Gibier-Agriculture pour les membres de l'association.
2. La refonte des modules du BGG, qui représente un travail énorme, mais nécessaire. L'AHRCGG a proposé son implication sur certains sujets que nous maîtrisons bien.
3. Le problème lié à la présence du loup sur la réalisation des plans de chasse.
4. L'exposition consacrée au chamois et à l'isard présentée cette année au Game Fair de Lamotte-Beuvron sera à la disposition des AD qui en auraient besoin pour agrémenter leurs activités, comme les précédentes sur le sanglier ou les vieux cerfs.
5. L'ANCGG pense avoir un rôle à jouer pour lutter contre la détérioration de l'image de la chasse en France (sujet des prochaines réunions régionales).
6. L'engrillagement en Sologne, et ailleurs.
7. La gestion du plan de tir cerf selon la règle des trois tiers.
8. L'état de la progression de la Peste Porcine Africaine.

La revue Grande Faune a progressé de 2% en 2018, atteignant 5 200 abonnés.

La réunion des Associations Départementales du Grand Est aura lieu le 7 septembre prochain dans les Ardennes.

Lionel PERAUD

## **CROC**

### **Réunions lynx du Croc à Saint-Dié**

#### **Groupe de travail « Coexistence avec la chasse »**

Pour rappel, le Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores (CROC), en charge de la rédaction du Programme Lynx Massif des Vosges (PLMV) dans le but d'améliorer sa conservation, a créé cinq groupes de travail :

- Coexistence avec la chasse, auquel participe Lionel Péraud ;
- Coexistence avec l'élevage ;
- Habitat et connectivité écologique ;
- Suivi du lynx, auquel participe Michel Armand ;
- Education et perception.

Ces groupes de travail se réunissent en atelier dans le but de rédiger les actions concrètes et partagées à mener, dans le respect d'une charte de coopération des acteurs.

A l'issue de l'atelier 2, les cinq groupes de travail avaient identifié vingt actions concrètes de protection et gestion, d'étude, et de communication.

En ce qui concerne le groupe « Coexistence avec la chasse », les ateliers se sont réunis les 12 juin 2018, 22 janvier et 13 mai 2019. Les actions identifiées sont :

1. Priorité 1 - Prendre en compte la présence du lynx dans l'activité chasse
  - a. Créer un groupe de travail pour réfléchir à la prise en compte du lynx dans les plans de chasse et baux de chasse, à la gestion des populations, et au dérangement lié à la chasse.

- b. Proposer d'intégrer le lynx dans les Schémas Départementaux de Gestion Cynégétique.
- c. Généraliser à l'ensemble du massif les mémorandums qui existent déjà.
- 2. Priorité 1 – Éviter la destruction illégale du lynx
  - a. Prendre des mesures pour éviter la destruction de cette espèce protégée,
  - b. Réunir les bonnes conditions pour assurer l'application de la loi en cas de destruction d'un lynx.
- 3. Priorité 2 – Communiquer avec le monde de la chasse
  - a. Assurer une communication ascendante et descendante avec les chasseurs,
  - b. Assurer une veille de l'information sur les résultats clés des études réalisées sur les relations proie-prédateur et l'équilibre sylvo-cynégétique,
  - c. Créer des supports rappelant les éléments d'écologie fondamentaux sur le lynx et sa coexistence avec la chasse,
  - d. Poursuivre et renforcer la médiation auprès des chasseurs dans le PNR des Vosges du Nord, étendre la démarche au reste du massif.

Étapes suivantes :

- Évaluation du coût et financement de ces actions avant présentation au Comité de Pilotage.
- Restitution aux cinq groupes de travail à l'automne 2019.
- Passage en fin d'année devant le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) : instance de spécialistes auprès du Préfet de Région et du Président du Conseil Régional consultée pour les questions relatives à la connaissance, la conservation et la gestion du patrimoine naturel régional.

Lionel PERAUD

## **CROC** **Réunions lynx du Croc à Saint-Dié**

### **Groupe de travail « Suivi et Conservation du Lynx »**

Dans le Page n° 8, les objectifs de la première réunion du PLMV (Plan Lynx Massif Vosgien) vous ont été relatés.

Après un report du Comité de Pilotage, deux nouvelles séances ont eu lieu les 31 janvier et 15 mai 2019 à Saint Dié des Vosges.

Ces nouvelles concertations ont permis d'avancer dans l'élaboration de quatre actions concertées qui concernent notre groupe.

- 1. Suivre l'évolution de la répartition du lynx avec des méthodes adaptées au noyau Vosgien** (cartographie annuelle des données du réseau Loup/Lynx)
- 2. Étudier l'avenir du Lynx sur le massif** (conservation du noyau, avenir à long terme)
- 3. Renforcer la coopération régionale /transfrontalière et dynamiser le réseau de suivi existant** (inter connexion Jura, Vosges, Palatinat)
- 4. Prise en charge des lynx trouvés blessés ou orphelins** (collisions routières ; exemple jurassien avec le centre de sauvegarde ATHENAS)

Le document final, validé par tous les acteurs devrait être mis en application dès 2020.

Surtout, n'en perdons pas la trace...

Michel Armand



## **LYNX... Faut-il craindre son retour ?**

La relation entre les chasseurs et le LYNX est souvent marquée par une opposition de principe. Cette opposition repose sur la crainte d'un impact fort sur les populations d'ongulés sauvages.

Mais quand est-il exactement ? Avant de crier « Au Loup » une meilleure connaissance de notre félin nous amènera certainement à mieux comprendre cette espèce et à dissiper quelques préjugés et malentendus.

Le LYNX boréal est avant tout un animal forestier surtout présent dans les forêts de montagnes (Hautes Vosges pour notre région)

Animal discret, le LYNX est rare et parcourt d'immenses territoires.

Ceux qui rêvent de l'apercevoir le guettent souvent sans succès alors que ceux qui ne le cherchent pas se retrouvent nez à nez avec ses oreilles en pinceaux et ses favoris noir et blanc. Contrairement à la plupart des animaux sauvages, il ne craint pas l'homme.

Son domaine vital peut aller de 100 à 400 km<sup>2</sup> (10 000 à 40 000 ha) soit trois fois la superficie de la forêt domaniale de la Harth (13 000 ha). Pour la femelle, il faut compter de 100 à 150 km<sup>2</sup>.

Le LYNX est un carnivore strict, spécialiste de la chasse aux ongulés de taille moyenne tel que chevreuils et chamois qui composent environ 90% de son alimentation. On estime qu'il prélève en moyenne 60 ongulés par an sur l'ensemble de son domaine vital. A raison de 1 à 3 kg de viande par jour, une proie sera suffisante pour la semaine. Tout sera consommé sauf la tête, les os, les intestins et la peau.

Faons de cerfs, petits sangliers, renards, lièvres, marmottes, mustélidés et oiseaux peuvent éventuellement compléter son régime alimentaire. Dans une zone d'élevage, il peut malheureusement s'attaquer aux ovins et aux caprins.

La reproduction a lieu entre la fin février et la mi-avril. Mâles et femelles ne se rencontrent qu'à l'occasion du rut : c'est à ce moment que l'on peut entendre le LYNX « feuler » pour attirer un(e) partenaire. Après l'accouplement chacun reprend son existence solitaire. À l'issue de 10 semaines de gestation, la femelle met bas 2 à 3 petits qu'elle élève seule.

À l'âge de 9 à 11 mois les jeunes LYNX se dispersent afin de trouver un domaine vital ce qui provoque un taux de mortalité très important, (malnutrition, accidents, maladies) qui avoisine les 80%.

Les LYNX sont de grands solitaires dont les populations se régulent naturellement. Les individus de même sexe s'excluent, mais les domaines des mâles peuvent se superposer ceux d'une ou deux femelles.

Contrairement à certaines affirmations, une population de LYNX ne pullulera jamais.

Par contre, l'arrivée de notre félin sur une zone peut provoquer une dispersion des ongulés ce qui n'est pas toujours du goût des chasseurs.

Aujourd'hui, la population de LYNX sur le territoire national est constituée de trois noyaux : Alpin, Jura-sien et Vosgien.

Le noyau Vosgien depuis 2015 est considéré comme au bord de l'extinction. La réintroduction non concertée des 21 LYNX relâchés entre 1983 et 1993 dans la plus grande confusion ne pouvait aboutir qu'à un échec.

Seuls quelques-uns de ces LYNX ont pu participer réellement à la constitution d'une très petite population. Les autres étant morts ou ont disparu... ?

Le nouveau Plan Lynx pour le Massif Vosgien piloté par le CROC permettra peut-être un meilleur accueil de l'espèce et de ce fait un enrichissement de la biodiversité.

Pour terminer, chassons une croyance bien ancrée dans nos esprits : ne dit-on pas de quelqu'un qui possède une bonne vue qu'il a « un œil de Lynx » ? Et bien pas du tout, notre félin est doté d'une vision tout à fait ordinaire, légèrement plus performante la nuit comme tous les animaux nocturnes. L'expression vient en fait d'un personnage mythologique dont le nom « Lyncée » a été déformé et qui avait le don de voir à travers les murs, le fond de la mer, à travers les nuages.

Michel ARMAND

## **Réunion ONF du 28/06/2019 à Nancy-Brabois**

Dans le cadre de la « Commission consultative de la chasse en forêt domaniale », telle que prévue tous les trois ans au cahier des charges des dernières adjudications, l'ONF Grand Est a réuni les Fédérations de Chasseurs (Régionale et Départementales) et l'ANCGG les :

- 29 juin 2018 à 88580 - Saulcy-sur-Meurthe, et
- 28 juin 2019 au Centre National de Formation de 54600 – Villers-lès-Nancy.

Cette année, l'ordre du jour a essentiellement porté sur :

1. L'avenir de l'ONF, dont le démantèlement n'est plus à l'ordre du jour. Seule la filialisation des activités concurrentielles de travaux et services semble envisagée, pour résoudre la contradiction entre les objectifs à moyen terme de l'Office (gestion, surveillance, éducation, orientations de la sylviculture, programmation des travaux, chasse, etc.), et les obligations de nature commerciale ou managériale (vente de bois, réalisation de travaux, expertise, interventions hors forêts publiques, ...).
2. Le bilan des adjudications de mars 2019 (voir l'article de Gérard BEDARIDA pages 4 à 6 dans Grande Faune N° 162 de juin 2019).
3. La position de l'ONF en ce qui concerne les futurs plans de chasse. Pour surmonter les problèmes auxquels l'établissement doit faire face aujourd'hui (réchauffement climatique/stress hydrique, scolytes, bostryche, méthanisation programmée des prairies, ...), et sauvegarder la forêt française sans pour autant grever son budget de fonctionnement, il devient urgent de faire diminuer les populations de grands animaux (objectif de prélèvement non démenti de 1 cerf, 2 chevreuils, 3 sangliers au 100 ha), tout en leur assurant un minimum de quiétude. Les mesures préconisées sont évidemment la limitation quantitative dans le temps et dans l'espace de l'agrainage ; l'augmentation et le respect des plans de tir ; le prélèvement des laies adultes ; la pose de clôtures, etc.

Inutile de préciser que les chasseurs présents ont mal vécu cette réunion, en raison essentiellement :

- Du ton péremptoire/donneur de leçon et de l'absence de vrais échanges ;
- Du trop grand nombre d'allégations non étayées scientifiquement ;
- Du déséquilibre notoire entre les obligations attribuées aux chasseurs et celles de l'ONF ;
- De l'absence de réponse claire sur des sujets à l'ordre du jour depuis trop longtemps :
  - Déploiement des ICE,
  - Aménagements forestiers,
  - Respect des SDGC,
  - Résolution de la péréquation - montant des baux de chasse/niveau de population de gibier.

Nous pensons néanmoins que ce type de réunion doit perdurer pour espérer arriver un jour à des solutions élaborées ensemble, un discours commun, et assurer un avenir digne à cette forêt française, à ses occupants et ses utilisateurs.

Lionel PERAUD

## **AG du F.I.D.S. 68 le 17 janvier 2019 à 19 h**

L'assemblée générale du Fonds d'indemnisation des dégâts de sanglier du Haut-Rhin (FIDS 68) qui s'est déroulée le 17 Janvier 2019 à 19h sous la présidence de Fabbio Serrangeli a permis de constater que les efforts mis en place en 2018 commencent à porter leurs fruits en plaine, ce qui n'est nullement le cas en montagne.

En effet le nombre d'estimations réalisées est en baisse à 4834 contre 5292 en 2017, le montant des dégâts moyens ne diffèrent pas en plaine, mais malheureusement force est de constater que ce n'est pas le cas en montagne dans les prairies.

Une situation pas banale et jamais vue les sangliers ont littéralement saccagé des prairies au printemps mais chose surprenante en été et en début d'automne.

Il ressort qu'il faut agir conjointement et chacun dans sa partie : la DDT qui œuvre pour faciliter le prélèvement du sanglier dans les normes légales, les chasseurs par leur investissement personnel à remplir leur rôle de régulateurs des espèces, les lieutenants de louveterie qui interviennent si ceux-ci n'arrivent pas à réaliser leur gestion par eux-mêmes, les maires en mettant des informations juridiques pour limiter les nuisances dans certaines forêts, l'ONF qui affirme qu'il est nécessaire de réfléchir et travailler tous ensemble pour réaliser le prochain schéma départemental de gestion cynégétique, la Fédération des Chasseurs qui approuve l'idée d'un partenariat.

Les points qui ont été votés sont les suivants :

- Taxe département + taxe sectorielle avec application du bonus-malus : 0.45 € par hectare boisé
- Contribution de base pour l'exercice 2019-2020 : 12 %
- Timbre sanglier droit local : 70 euros
- Mise en place d'un bracelet sanglier : non

Joëlle PLESNIAK

# Recette



## *Filet de sanglier en marinade rapide grillé à la plancha*

### **Ingrédients :**

- . 2 cuillères à soupe de miel
- . 2 cuillères à soupe de moutarde de Dijon
- . 2 cuillères à soupe de vinaigre balsamique
- . 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- . 1 cuillère à thé d'ail émincé
- . 1 cuillère à thé de sel
- . ½ cuillère à thé de poivre
- . Des filets de sanglier ou côtelettes.....
- . Un grand sac zip lock

### **Préparation :**

- 1. Bien mélanger tous les ingrédients dans un bol.**
- 2. Mettre la viande dans un grand sac ziplock.**
- 3. Verser la marinade dessus.**
- 4. Réfrigérer au moins 2h au mieux 24h suivant les goûts.**





## À vos Agendas

Châteauvillain	Chasse et nature en fête	31 Août et 1 septembre 2019
Decathlon	Journées de la chasse	13 et 14 septembre 2019
Frankonia	Fête de la chasse	13 et 14 septembre 2019
Metz	Salon des chasseurs du Grand Est	Remis à octobre 2020

**Rédaction :** Daniel Mourterot, Lionel Péraud, Michel Armand